



Il ne savait pas que c'était impossible...

samedi 3 juin 2017, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

IL NE SAVAIT PAS QUE C'ÉTAIT IMPOSSIBLE...

Sur une planète où la mondialisation sert d'excuse au recul de tous les « acquis », sur un continent où la liberté économique est plus importante que celle des gens qui y vivent, dans une communauté où l'intérêt des forts prime sur celui des masses, dans un pays où on nous explique depuis des années que le rapport de force n'existe plus, le petit syndicat CGT (plus de 600 000 adhérent.es en 2016) résiste encore et toujours à l'envahisseur MEDEF&CO.

Alors que rien n'est possible en France car il n'y a plus de moyens (75 milliards de bénéficiaires pour les entreprises du CAC40 en 2016), alors qu'il y a trop de fonctionnaires (urgences hospitalières débordées, plus de 35 élèves par classe en lycée, 6 mois d'attente pour un rendez-vous à l'hôpital, pas ou peu de places en crèche) et qu'ils sont la cible du mépris et des attaques de nombreux politicien.nes (« privilégiés », « trop souvent malades »), que leurs qualifications ne sont pas reconnues (« pas besoin d'un bac + 5 pour s'occuper des enfants de maternelle... » !), le petit syndicat CGT mobilise les salarié.es et retraité.es pour une autre société.

En effet, dans cette déprime programmée pour museler les travailleur.euses, les PO (personnels ouvriers) des CROUS, contractuel.les de droit public, viennent de gagner après des mois de lutte et des années de revendication un protocole d'accord pour intégrer la fonction publique, en accédant enfin à un « statut ». 20 ans de lutte pour la CDIisation avaient déjà précédé...

Il faut savoir que les PO des CROUS sont soumis à l'autorité d'un « directeur général » investi de tous les pouvoirs concernant leurs carrières, les promotions comme les sanctions. Si les personnels ont le malheur de tomber sur un directeur les conséquences sont dramatiques (conseil de discipline pour des raisons supposées, remise en cause de l'action sociale, chantage à l'emploi, déplacement imposé...).



Dernièrement un personnel de cuisine est passé en conseil de discipline pour avoir pris en cuisine deux coupes de lapin pour son dîner : c'est la mobilisation collective qui a permis d'éviter les sanctions.

Malgré cette agale de Danon qui permettrait de péter sur leurs têtes, les PO ont été nombreux à participer aux actions menées par la CGT depuis trois ans.

Les contractuel.les des CROUS gagneront donc dès le 1^{er} avril 2018 (ce n'est pas une blague) le droit de garder le statut de PO ou devenir ITRF. Cela paraît peu mais pour les PO c'est la reconnaissance d'un investissement journalier pour les étudiant.es et, enfin, un égal traitement de tous les agents des CROUS. C'est aussi un appel pour défendre le maintien des résistances des CROUS dans le service public et un appel contre les diverses tentatives de la nouvelle mission d'ouvrir grand

le marché de la restauration et de logement étudiant aux opérateurs privés.

Bien sûr tout n'est pas rose, la dégradation du statut de fonctionnaire depuis de nombreuses années est connue : il y avait un choix à faire et du fait fait.

Le protocole d'accord n'est pas parfait non plus, il y a encore des points à éclaircir, des conquêtes à faire, il faudra se battre pour l'intégration des primes dans les salaires et pour les retraites, entre autres.

Les camarades de l'UN CGT CROUS restent mobilisés et maintiendront un rapport de force constant. Le fait d'intégrer la fonction publique n'est pas une fin en soi, les personnels des CROUS avec la CGT comptent bien continuer leurs actions revendicatives pour aller encore plus loin.

07

Le Lien n°191 - JUIN 2017

Sur une planète où la mondialisation sert d'excuse au recul de tous les « acquis », sur un continent où la liberté économique est plus importante que celle des gens qui y vivent, dans une communauté où l'intérêt des forts prime sur celui des masses, dans un pays où on nous explique depuis des années que le rapport de force n'existe plus, le petit syndicat CGT (plus de 600 000 adhérent.es en 2016) résiste encore et toujours à l'envahisseur MEDEF&CO.

Alors que rien n'est possible en France car il n'y a plus de moyens (75 milliards de bénéficiaires pour les entreprises du CAC40 en 2016), alors qu'il y a trop de fonctionnaires (urgences hospitalières débordées, plus de 35 élèves par classe en lycée, 6 mois d'attente pour un rendez-vous à l'hôpital, pas ou peu de places en crèche) et qu'ils sont la cible du mépris et des attaques de nombreux politicien.nes (« privilégiés », « trop souvent malades »), que leurs qualifications ne sont pas reconnues (« pas besoin d'un bac + 5 pour s'occuper des enfants de maternelle... » !), le petit syndicat CGT mobilise les salarié.es et retraité.es pour une autre société.

En effet, dans cette déprime programmée pour museler les travailleur.euses, les PO (personnels ouvriers) des CROUS, contractuel.les de droit public, viennent de gagner après des mois de lutte et des années de revendication un protocole d'accord pour intégrer la fonction publique, en accédant enfin à un « statut ». 20 ans de lutte pour la CDIisation avaient déjà précédé...

Il faut savoir que les PO des CROUS sont soumis à l'autorité d'un « directeur général » investi de tous les pouvoirs concernant leurs carrières, les promotions comme les sanctions. Si les personnels ont le malheur

de tomber sur un despote les conséquences sont dramatiques (conseil de discipline pour des raisons saugrenues, remise en cause de l'action sociale, chantage à l'emploi, déplacement imposé...). Dernièrement un personnel de cuisine est passé en conseil de discipline pour avoir pris en cuisine deux cuisses de lapin pour son dîner : c'est la mobilisation collective qui a permis d'éviter les sanctions. Malgré cette épée de Damoclès permanente qui pèse sur leurs têtes, les PO ont été nombreux à participer aux actions menées par la CGT depuis trois ans.

Les contractuel.les des CROUS pourront donc dès le 1er avril 2018 (ce n'est pas une blague) choisir de garder le statut de PO ou devenir ITRF. Cela paraît peu mais pour les PO c'est la reconnaissance d'un investissement journalier pour les étudiant.es et, enfin, un égal traitement de tous les agents des CROUS. C'est aussi un appui pour défendre le maintien des missions des CROUS dans le service public et un appui contre les éventuelles volontés de la nouvelle ministre d'ouvrir grand le marché de la restauration et du logement étudiant aux opérateurs privés.

Bien sûr tout n'est pas rose, la dégradation du statut de fonctionnaire depuis de nombreuses années est connue : il y avait un choix à faire et ils l'ont fait. Le protocole d'accord n'est pas parfait non plus, il y a encore des points à éclaircir, des conquêtes à faire, il faudra se battre pour l'intégration des primes dans les salaires et pour les retraites, entre autres.

Les camarades de l'UN CGT CROUS restent mobilisés et maintiendront un rapport de force constant. Le fait d'intégrer la fonction publique n'est pas une fin en soi, les personnels des CROUS avec la CGT comptent bien continuer leurs actions revendicatives pour aller encore plus loin.